La circulation des produits prohibés entre le Burkina Faso et ses pays voisins (Togo et Ghana)

Dr Yacouba Cissao

Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)
Institut des Sciences des Sociétés (ISS), Burkina Faso
cissaoyacouba@yahoo.fr
/
Dr Ludovic O. Kibora

Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)
Institut des Sciences des Sociétés (ISS), Burkina Faso
kludovic@yahoo.fr

RASS. Pensées Genre. Penser Autrement. VOL 5, No 6 (Novembre 2025)

Résumé

Les communes frontalières dont Bittou et Pô sont des portes d'entrée frauduleuse d'alcool frelaté, des stupéfiants ou de carburant, sont introduites de manière frauduleuse. L'article qui se fonde sur des données qualitatives a pour objectif de décrire et d'analyser la circulation des produits prohibés entre le Burkina et ses pays voisins, le Togo et le Ghana. Les acteurs qui se recrutent majoritairement parmi les jeunes en proie au chômage, font du trafic et du commerce de ces produits un véritable gagne-pain. Le trafic et le commerce informel ou clandestin de ces produits tirent largement profit de la perméabilité des frontières.

Mots-clés : Stupéfiants, produits prohibés, trafic, espaces frontaliers, Burkina Faso

The circulation of prohibited products between Burkina Faso and its neighbouring countries (Togo and Ghana)

Abstract

Border towns such as Bittou and Pô are gateways for the illegal importation of adulterated alcohol, narcotics and fuel, which are brought in fraudulently. The article, which is based on qualitative data, aims to describe and analyse the circulation of prohibited goods between Burkina Faso and its neighbouring countries, Togo and Ghana. Actors who are mostly young people suffering from unemployment, make a living from trafficking and trading in these products. The trafficking and informal or clandestine trade in these products benefit largely from the permeability of the borders.

Key words: Drugs, prohibited products, trafficking, border areas, Burkina Faso

Introduction

Le Burkina Faso, pays sahélien d'Afrique de l'Ouest partage ses frontières avec d'autres pays sahéliens comme le Mali et le Niger, mais également avec des pays côtiers que sont le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire. En termes d'échanges commerciaux, le Burkina Faso, compte tenu de son enclavement, enregistre un flux important de marchandises provenant de ces pays voisins qui ont un accès à la mer. Le volume du fret en termes d'importation était estimé à 4 831 377 tonnes dont 87,3% par voie routière contre 12,5% par voie ferroviaire et 0,2% par voie aérienne (MTMUSR, 2020). Les localités frontalières du pays demeurent ainsi les principales portes d'entrée de marchandises ou de produits de tout genre qui circulent ensuite à l'intérieur du territoire suivant le circuit de la commercialisation. La légalité ou l'illégalité en termes de circulation ou de consommation de ces produits est fonction, soit du circuit utilisé pour leur entrée sur le territoire national, soit de la nature même de ces produits. Dans les communes frontalières de Pô au Sud-Est et celle de Bittou au Centre-Est, le constat est que des produits illicites tels que l'alcool frelaté, le carburant de contrebande, la drogue et d'autres stupéfiants, ont une présence remarquable sur les marchés locaux. A l'échelle nationale, les statistiques concernant les saisies de stupéfiants sur les cinq dernières années (2017-2021) indiquent que les médicaments prohibés viennent en première position, suivis des amphétamines et du chanvre indien ou cannabis (L'Économiste du Faso, 2025). Sur le plan africain, il ressort du rapport mondial 2018 de l'ONUDC que plusieurs pays de la sous-région ouest-africaine sont acteurs de la circulation mondiale de stupéfiants reliant des pays producteurs d'Amérique latine au continent européen. Les pays ouest-africains faisant office de lieux de transit de deux tiers de la cocaïne exportée clandestinement à partir de l'Amérique latine sont cités comme étant le Bénin, le Cap-Vert, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Mali, le Nigéria et le Togo (ONUDC, 2018). L'arrivée de la cocaïne et également de la résine de cannabis (produit essentiellement au Maroc) en Afrique de l'Ouest qui constitue un espace de transit vers le marché européen, se situe plus particulièrement au début des années 2000 (S. Julien, 2011) sous l'effet de la mondialisation (R. Botte, 2002 ; C. Perras, 2016). De façon générale, l'intégration des pays ouest-africains dans le marché international des drogues répond aux bouleversements économiques, sociaux et politiques que traversent ces pays de la sous-région depuis plusieurs décennies (É. Léonard, 1998). Cependant, pour I. S. Obot (2016, p. 2), le phénomène de la drogue n'est guère récent en Afrique de l'Ouest dans la mesure où « il y a presque un siècle, le cannabis était déjà cultivé en Sierra Leone et voilà presque soixante ans que sa

consommation par les jeunes « déviants » au Nigeria est associée à des problèmes de santé mentale ». De son point de vue, ce qui paraît nouveau « c'est la présence d'une grande variété de substances addictives que peuvent utiliser la plupart des jeunes, ainsi que la prévalence croissante des troubles liés à la toxicomanie et d'autres problèmes sociaux et physiques associés à l'usage de drogues » (I. S. Obot, 2016 : p. 2).

En matière de trafic transfrontalier de produits prohibés, si certains travaux (C. Bouquet, 2003 ; E. Diapol, 2007 ; J. Lombard, 2019 ; O. J. Walther, 2019) insistent sur la porosité structurelle des frontières comme facteur aidant, d'autres (J-P. Olivier De Sardan, 2001 ; G. Blundo et J-P. Olivier de Sardan, 2007 ; K. Titeca, 2012 ; S. Ayimpam, 2013 ; K. Djolar et J. Lombard, 2022) portent leur attention plutôt sur les pratiques corruptives que partagent les acteurs de ce secteur. A. Portes et *al* (1989) emploient le terme d''‘informalization of privilege'' pour signifier l'usage par les agents de contrôle de leur pouvoir discrétionnaire pour tirer des revenus informels de leur position vis-à-vis des usagers.

Cet article qui privilégie le point de vue des acteurs, porte un regard sur la circulation des produits prohibés (stupéfiants, alcool, carburant, cyanure, etc.) issus du trafic transfrontalier entre le Burkina et les pays côtiers voisins du Togo et du Ghana. Cette circulation transfrontalière de produits prohibés est envisagée ici comme une forme de « mondialisation par la marge » (F. N. Moussaoui, 2015). Notre étude se situe ainsi dans le cadre d'une socio-anthropologie des espaces frontaliers où le trafic illégal de produits variés reste une constante. L'article a ainsi pour objectif de décrire et d'analyser la circulation des produits prohibés entre le Burkina et ses pays voisins, le Togo et le Ghana. A cet effet, notre question de recherche est la suivante : quels sont les facteurs locaux et exogènes ainsi que les logiques sociales sous-jacentes à la circulation des produits prohibés dans le milieu d'étude ?

1. Méthodologie

1.1. Sites de l'étude

La commune de Bittou est l'une des quarante-sept communes urbaines que compte le Burkina Faso et figure parmi les quatre qui malgré ce statut ne sont pas des centres administratifs ou chefs-lieux de province. Elle est composée de vingt-six villages et cinq secteurs qui structurent la ville de Bittou, centre administratif ou chef-lieu de la commune. La population de la commune de Bittou

est de 102 394 habitants dont 48 781 hommes et 53 613 femmes (INSD, 2020). La ville de Bittou a une position stratégique car située à treize kilomètres de la frontière du Ghana et à trente-neuf kilomètres de la frontière du Togo. Distante d'environ deux cent cinquante kilomètres de la capitale du pays, elle est traversée par la route nationale 16 qui relie directement Ouagadougou à la frontière du Togo et indirectement à celle du Ghana. En plus d'abriter de longue date un marché transfrontalier qui en fait un point d'attraction, la ville de Bittou fait office de carrefour dans les circuits formels et informels qui canalisent un volume important de marchandises en provenance ou à destination des ports des pays côtiers voisins. La ville de Cinkansé située également sur la route nationale n° 16 à trente-neuf kilomètres de Bittou et partagée entre le Burkina et le Togo, constitue la première porte d'entrée par la voie terrestre au Burkina à partir du Togo. J. O. Igué (2010) décrit Cinkansé et Bawku au nord du Ghana comme des villes frontalières qui abritent les deux marchés qui organisent tous les échanges frontaliers au niveau des trois pays (Ghana, Togo, Burkina). A la fin des années 80, H. P. Somé (1989) considérait que : « Cinkansé polarise aujourd'hui tout le pays Gourma grâce à sa position de centre d'aiguillage des flux, à égale distance de Dapaong, Bittou et Bawku » (H. P. Somé, 1989 : p. 6). Cette localité est finalement qualifiée de ''Dubaï du Togo'' compte tenu du volume important de flux commerciaux qui s'y opèrent. Cinkansé et Bittou, y compris leur hinterland, vont bénéficier grandement de l'intensification des flux commerciaux sur cette route nationale dans le sillage de la crise sociopolitique ivoirienne à la fin des années 90 et au début des années 2000. Le port d'Abidjan qui concentrait l'essentiel des flux de marchandises importées et exportées (coton, etc.) du Burkina va être supplanté par les ports de Lomé au Togo, de Tema au Ghana et dans une moindre mesure celui de Cotonou au Bénin (J. Debrie et S. De Guio, 2004 ; S. Bredeloup et O. Kouraogo, 2007).

La commune de Pô quant à elle est située dans la province Nahouri dans la région du Nazinon (ex région du Centre-sud) au Burkina Faso. Chef-lieu de la province du Nahouri depuis 1984, la ville de Pô est située à 147 kilomètres au Sud-Est de la capitale Ouagadougou, à une vingtaine de kilomètres de la première ville-frontière du Ghana. Depuis 1995, Pô est une commune urbaine de plein exercice gérée par un conseil municipal. Situé sur l'axe Routier Ouagadougou/frontière du Ghana, elle est constituée de 25 villages et 8 secteurs. Les secteurs correspondent à un découpage administratif du centre urbain de la commune (Pô intra-muros). La population totale de la commune de Pô est de 64 609 habitants dont 32 205 hommes et 32 404 femmes (INSD, 2020). Cette population est constituée majoritairement de Kasena, et de Moose, Peul, Bissa, Nankana,

etc. (Commune de Pô, 2010). Il est important de noter que les Kasena et les Nakana (aussi appelé Fra Fra) sont des groupes socio-culturels qui peuplent les principales communes frontalières du Ghana et du Burkina Faso.

1.2. Population d'étude et échantillonnage

La population d'étude est constituée de différentes catégories socioprofessionnelles. Il s'agit de vendeurs informels de carburant, de commerçants, d'agriculteurs, d'éleveurs, de transitaires, d'élus municipaux, de leaders coutumiers, de fonctionnaires, de policiers et gendarmes, etc.) dans les communes de Bittou et Pô. L'orientation de nos recherches a guidé le choix des personnes ciblées par nos enquêtes. Le choix raisonné a par conséquent été de mise pour la quarantaine de personnes qui ont été concernées par nos enquêtes. Ces personnes ont été rencontrées progressivement grâce à l'approche dite de la boule de neige.

1.3. Techniques et outils de collecte et d'analyse des données

Les techniques utilisées pour cette recherche qualitative de type socio-anthropologique sont l'observation directe, les entretiens semi-directifs et informels. Des guides d'entretien ont été préalablement constitués en fonction des catégories socioprofessionnelles ciblées par nos recherches. Nos recherches socio-anthropologiques d'où sont issues les données ont été conduites d'une part à partir de 2018 sur les défis de sécurité au Burkina Faso, et d'autre part à différentes périodes entre les années 1990 et 2015[1] dans le cadre d'autres activités de recherche dont celles ayant abouti à nos thèses de doctorat. En plus de ces données, les articles issus de la presse en ligne[2] et traitant du trafic de produits illicites dans les zones d'étude ont également mobilisés. Les données collectées ont été transcrites avant que nous procédions à une analyse de contenu thématique.

[1] Il s'agit de terrains anciens et connus. Pô pour L. O. Kibora depuis les années 90 et Bittou pour Y. Cissao depuis 2015, sites sur lesquels des recherches ont été menées sur la sécurité/insécurité de 2018 à nos jours.
[2] La revue de presse concerne la période allant de l'année 2015 à l'année 2024 et a porté particulièrement sur les cas de saisie de produits prohibés dans les communes concernées.

2. Résultats

2.1. Les jeunes : une catégorie sociale au centre du trafic transfrontalier de produits prohibés

Lorsque les services sociaux de base ne sont pas suffisamment déployés ou que l'État est absent dans les zones frontalières, cela laisse libre cours à une invention de pratiques par les populations qui cherchent alors à tirer le meilleur parti de la position géographique de leur espace de vie. Le trafic transfrontalier demeure dans cette logique une activité économique qui reste à la portée desdites populations, surtout lorsqu'elles sont composées majoritairement de jeunes hommes désœuvrés. Selon le dernier recensement, les individus de moins de 24 ans constituent 64,2% de la population totale du pays tandis que ceux de moins de 35 ans représentaient 77,9%. Le taux de chômage quant à lui est de l'ordre de 7,1% et il ressort que la moitié des jeunes de 15-24 ans (45,6%) ou de 15-34 ans (45,7%) ne sont ni dans l'emploi ni dans un programme d'éducation ou de formation (INSD, 2020).

Notons que l'on est également en présence d'un contexte où l'agriculture qui demeure la principale occupation dans les milieux en question, attire de moins en moins les jeunes hommes qui essaient d'échapper au contrôle des aînés en s'orientant vers des activités jugées plus rentables et à même de procurer une certaine indépendance. La force physique dont ils disposent est alors investie dans des activités comme l'orpaillage ou la contrebande qui est le plus souvent présentée comme une activité par défaut. L'endurance et la capacité à conduire par exemple des tricycles et des motocyclettes avec des chargements de produits de contrebande sur des pistes à travers la brousse sont ainsi des ressources qui se révèlent indispensables.

Dans la même veine, on note que plusieurs villages de la commune de Bittou abritent des sites d'orpaillage dont la demande en produits prohibés tels que les explosifs, le cyanure, le mercure mais aussi les stupéfiants et l'alcool frelaté, demeure forte. Les sites d'orpaillage constituent de ce fait des lieux par excellence de circulation et de consommation de stupéfiants et d'alcool. Dans des domaines d'activités qui requièrent de grandes capacités physiques comme l'orpaillage et le transport, les stupéfiants s'imposent comme un outil de travail. Comme nous l'avons d'ailleurs constaté dans les sites d'orpaillage de Noaho et de Mogomnoré situés respectivement à six et treize kilomètres de la ville de Bittou, les déplacements quotidiens des orpailleurs entre ces sites et les

localités frontalières du Ghana et du Togo à l'aide de motocyclettes chinoises sont fréquents. P. O. Ouédraogo (2023) montre que la localité de Mogomnoré, avec son site aurifère, constitue la principale porte d'entrée dans la pénétration du mercure sur le territoire burkinabè à partir du Togo.

Concernant le secteur du transport, cet extrait d'entretien issu d'un article de presse s'intéressant à la consommation des stupéfiants dans la commune de Pô est révélateur :

> Le matin avant de commencer le travail, je fume une bouffée de cigarette. Ensuite, je prends deux comprimés de tramadol (un anti-douleur proche de la morphine détourné en stupéfiant lorsqu'il est consommé en de fortes doses, Ndlr). Ces comprimés me permettent de travailler à longueur de journée. Le métier est beaucoup plus physique. A chaque arrêt du véhicule durant le trajet, il y a souvent des bagages qu'il faut faire monter ou descendre (P. O. Ouédraogo, 2020).

Aux yeux de la population, les jeunes hommes apparaissent comme les plus investis dans la circulation et la consommation de la drogue. Le rapport des jeunes aux stupéfiants oscille entre la figure de trafiquants et celle de consommateurs perçus plus ou moins comme des victimes. Comme le montrent les propos de ce fonctionnaire retraité à Bittou, l'image des jeunes qui est peinte dans les zones frontalières renvoie à la déchéance de la morale au sein de la société :

> Les personnes âgées si elles essaient de parler, y a certains jeunes à peine s'ils ne menacent de te boxer. Donc ça fait qu'on se résigne, on voit la chose comme ça. Vraiment c'est déplorable pour l'avenir de la société […]. C'est un monde nouveau, et puis y'a beaucoup de méfaits, c'est à dire les boissons frelatées, les stupéfiants qui n'existaient pas, les jeunes se donnent beaucoup à ça.

Si les vendeurs et les consommateurs de drogue ou de stupéfiants ne sont pas établis dans des lieux bien précis, il reste que le cadre scolaire est perçu par les interlocuteurs comme un espace privilégié de vente et de consommation. Selon ce conseiller municipal de la commune de Bittou, « la drogue se consomme dans les écoles et il y'a des dealers dans ces écoles ». Deux années plus tôt, en mars 2019, lors d'une recherche sur la montée de l'incivisme[3] dans la ville de Bittou, des enseignants du secondaire interviewés avaient indexé cette catégorie d'écoliers comme étant les principaux responsables des troubles à l'ordre public dans le milieu scolaire.

Dans la conception locale, les pratiques de consommation de ces produits observées au sein de la frange jeune de la population induisent des comportements déviants qui se traduisent souvent par des actes de délinquance, par des violences dans le cadre familial et scolaire ou dans l'espace public. Dans cet espace public, la question de la jeunesse se pose le plus souvent en termes de non-conformité de certaines de leurs pratiques vis-à-vis des règles sociales. Lors de nos échanges avec

[3] Voir Y. Cissao (2020)

les membres des groupes d'auto-défense[4] *Koglweogo*[5] *à* Bittou, nous avons noté l'existence chez ces derniers d'une velléité d'instaurer ou de rétablir un certain ordre moral au sein de la jeunesse locale face à la menace que le phénomène des « QG » (signifiant quartier général)[6] constitue à leurs yeux. La conception des jeunes hommes comme de grands consommateurs de stupéfiants est directement associée à l'émergence de la délinquance et du grand banditisme contre lesquels le groupe d'autodéfense *Koglwéogo* se dresse. Pour les membres de ce groupe d'autodéfense, la proximité avec le Ghana entraîne une forte circulation de stupéfiants dans la commune de Bittou créant ainsi des conditions favorables à une consommation massive par les jeunes dans leurs espaces de rencontre qu'ils considèrent comme des fabriques de délinquants et de bandits. Une telle considération est rejetée par ces jeunes âgés de la vingtaine rencontrés dans le lieu de vente informelle de carburant et d'accessoires de téléphone d'un des leurs :

> La jeunesse de Bittou là souffre beaucoup, y'a pas de travail […], on se débrouille un peu un peu. Chaque fois qu'on se retrouve, on cause, on cherche des idées sur comment faire pour avancer. Chaque fois je leur dis que quelle que soit la situation chacun n'a qu'à se chercher et ne pas devenir un voleur par exemple, là c'est pas bon. Même si ça ne va pas, il faut se débrouiller seulement et ne pas aller dans le vol (Discussion avec groupe de jeunes à Bittou, Septembre 2021)

Certains d'entre eux affirment qu'ils parviennent à se faire un peu d'argent les jours de marché de Bittou en aidant les femmes à transporter où à décharger leurs marchandises. Le trafic de produits prohibés reste de fait un secteur organisé qui implique plus ou moins les différentes catégories d'âge et les deux sexes : « Il y a des femmes qui vendent la drogue ici, vous ne pouvez pas vous imaginer. C'est une véritable mafia » (Conseiller municipal à Bittou, Septembre 2021).

2.2. Porosité, faiblesse du contrôle des frontières et ancrage social de la contrebande

L'essor de la contrebande dans les espaces frontaliers est fortement tributaire de la capacité de dissimulation des produits lorsque ceux-ci sont déplacés d'un lieu de départ à un lieu de destination. Les trajectoires empruntées par les biens et les marchandises ne sont pas toujours celles qui sont admises par les lois en vigueur. D'une part, l'usage de ces trajectoires par une

[4] Il s'agit de groupes locaux de vigilance qui ont émergé dans le milieu rural burkinabè à partir de 2014 avec pour leitmotiv la lutte contre le grand banditisme et l'insécurité de manière générale. Avec l'avènement du terrorisme au Burkina Faso à partir de 2015 et sa généralisation à une grande partie du pays les années suivantes, la grande majorité des membres de ces groupes d'auto-défense se sont mués en volontaires pour la défense de la partie sous l'instigation des autorités étatiques.

[5] Qui signifie ''gardiens de la brousse'' en langue locale mooré.

[6] Lieu de rencontre et de divertissement entre personnes appartenant à une même classe d'âge, en général les jeunes. Ces endroits sont souvent ceux où ils se retrouvent pour consommer l'alcool frelaté, la drogue et les stupéfiants.

certaine catégorie d'acteurs leur permet d'échapper au paiement des taxes douanières et, d'autre part leur permet d'introduire sur le territoire des produits qui de par leur nature sont frappés par une interdiction de vente et de consommation. La faculté desdits produits à circuler entre les différentes frontières est par conséquent fortement tributaire de l'efficacité des dispositifs de surveillance des frontières. Or en la matière, les moyens font cruellement défaut :

> Il est temps que l'État donne les moyens aux autorités locales et à ceux de la sécurité. Je vous donne un exemple, la gendarmerie qui est ici n'a pas de véhicule. Le véhicule qui est là c'est une 4x4, moi-même si on me donne ça je veux pas. La police qui est ici, qu'est-ce qu'ils ont ? Un véhicule pourri qui est là-bas (Ancien conseiller municipal de Bittou, Juillet 2018)

La faiblesse du dispositif de surveillance rend plus perméables les frontières à travers lesquelles la contrebande a d'une certaine manière libre cours. Dans la commune de Pô autant que dans celle de Bittou, c'est la proximité avec le Ghana qui induit la présence sur le marché local de substances prohibées comme il ressort de ces propos d'un commissaire de police extraits d'un article de presse:

> A partir de nos statistiques[7], on s'est rendu compte que la plupart de la drogue provient du territoire ghanéen. Quand on prend les chiffres les plus récents, pour l'année 2020, nous sommes déjà à 170 kg de saisie en matière de drogue. En ce qui concerne les produits prohibés, nous avons près d'une tonne et demie de médicaments de rue et d'amphétamines tout confondu qui ont été saisis et entreposés dans nos différents magasins. Il y a d'autres saisies qui ont été faites comme la cigarette frauduleuse et l'alcool frelaté (P. O. Ouédraogo, 2020).

L'ampleur du phénomène de la circulation et de la consommation de stupéfiants dans la commune de Pô a contraint les autorités nationales à créer de façon inédite en 2017 une antenne régionale de l'Unité anti-drogue. Dans le viseur de cette police anti-drogue ne figurent pas seulement les revendeurs et les acheteurs mais également des producteurs locaux de types de drogue tels que le chanvre indien et le cannabis. Les graines pour leur culture sont obtenues dans les localités frontalières du Ghana avant d'être cultivées de manière clandestine au milieu de champs pour être ensuite récoltés et vendus localement ou au-delà de la frontière. Ainsi, en octobre 2020 les médias rapportent, images à l'appui, la découverte de deux champs de cannabis dissimulés dans d'autres cultures dans une zone difficile d'accès dans un village de la commune de Pô.

[7] Selon le document de la Déclaration du Burkina Faso au débat général à la 64e session de la commission des stupéfiants (Vienne, du 12 au 16 avril 2021), 13 800 kg de cannabis et 289 346 kg de médicaments prohibés ont été saisis en 2020 sur le territoire burkinabè. En 2022, ce sont 248 tonnes de drogue de toutes natures qui ont été saisies au Burkina Faso selon le Comité National de Lutte contre la Drogue (CNLD).

La circulation, le commerce et la consommation de produits prohibés se dressent finalement comme un *way of life* (style de vie) dans les espaces frontaliers. L'ordre public concernant les pratiques commerciales illicites peine par conséquent à se déployer. Celui-ci se confronte à la résistance sociale qui s'emploie de manière vigoureuse. En 2018, un responsable de la police nous a confié ceci à Bittou :

> On a fait une semaine pour lutter contre les produits prohibés, le cyanure, le carburant, mais moins un les gens allaient brûler le commissariat. On a convoqué le préfet, le maire, mais la population nous a fait comprendre qu'ils sont dedans depuis vingt ans.

Un fait similaire s'est déroulé dans la ville de Pô en avril 2015 lorsqu'une équipe de douaniers avait arrêté des trafiquants en route pour Ouagadougou avec un « véhicule bourré d'explosifs ». Selon le journaliste T. C. Sawadogo (2015), les douaniers avaient été pris à partie dans la foulée par des manifestants qui avaient réussi à libérer le véhicule et ses occupants avant que ces derniers ne prennent la direction du Ghana. Des jours plus tard, la gendarmerie avait réussi à mettre la main sur le véhicule qui ne contenait que dix cartons d'explosifs sur la trentaine qu'il transportait quelques jours plus tôt.

Dans les communes de Bittou et de Pô, les saisies de drogues font régulièrement la une des médias mais elles ne représentent visiblement qu'une partie infime du volume qui fait l'objet quotidiennement de trafic à travers les frontières. En juin 2022, un cas intervenu dans la localité de Mogandé dans la commune de Bittou est relayé à travers les médias. Cent kilogrammes de cocaïne introduits à partir de localités voisines au Ghana venaient d'être saisis chez des habitants. Notons que c'est également à partir du nord-Ghana voisin qui a été le théâtre de conflits armés interethniques que des armes circulent aisément et entretiennent le grand banditisme dans l'espace frontalier de Bittou. Cette situation est facilitée par une grande porosité des frontières entre les deux pays.

3. Discussion

La dynamique de circulation des produits prohibés et les logiques sous-jacentes que nous avons tenté de décrire plus haut, découlent d'un environnement ambiant de précarisation des conditions de vie des populations. C'est ce qui fait dire à R. Botte que :

> « Face à l'échec des politiques de développement et au caractère récessif des mesures d'ajustement – remise en cause des embryons de mécanismes de protection sociale, de services publics en matière d'éducation, de santé –, qui se traduisent par une paupérisation croissante, les populations cherchent

> des solutions de survie à travers des activités informelles ou trafiquantes qui contournent délibérément le contrôle de l'État » (R. Botte, 2002 : p. 141)

Le contournement des dispositifs de contrôle de l'État qui permet la circulation des produits est en soi une sorte de performance que les acteurs renouvellent au quotidien. Ils sont aidés dans cette performance par les facteurs géographiques comme l'existence de frontières naturelles qui contribuent à leur porosité. Selon le rapport 2022 de la Fondation Konrad Adenauer, le WANEP (West African Network for Peacebuilding) a recensé en 2019 quelques 189 points d'entrée non-officielles aux frontières entre le Ghana et le Burkina Faso. Comme l'a également montré Ayimpam (2013) dans le cas de la contrebande des textiles imprimés entre Brazzaville et Kinshasa, la présence d'une frontière naturelle - le fleuve Congo - qui sépare les deux capitales facilite grandement le trafic de marchandises de façon illégale. Dans notre cas, certaines parties de la commune de Bittou ne sont séparés du Ghana que par le fleuve Nakambé. Ce fleuve qui constitue donc une frontière naturelle est utilisé au quotidien comme une importante passerelle entre ces deux pays. En saison sèche, le fleuve dont les eaux tarissent à certains endroits, est fortement utilisé comme porte d'entrée ou de sortie du territoire burkinabè et du territoire ghanéen, empruntable à pied ou avec des moyens de locomotion tels que les motocyclettes, les tricycles et même les véhicules. Ce fleuve rend possible les migrations pendulaires et saisonnières ainsi que la contrebande dans cet espace frontalier. Si le trafic par ce canal baisse d'intensité en saison pluvieuse, l'activité ne s'interrompt pas pour autant pour ceux qui ont les moyens de s'offrir les services des piroguiers qui font le pont entre les deux frontières. En plus de faciliter les échanges commerciaux transfrontaliers et la contrebande, cette frontière naturelle rapproche aussi les membres des familles dispersées de part et d'autre de la frontière. Le réseau familial ou social en lui-même opère grandement en élargissant le champ des possibles en matière d'activités socioéconomiques qui demeurent socialement imbriquées dans cet espace frontalier. La présence de mêmes groupes ethniques de part et d'autre de la frontière autorise ainsi une plus grande complicité entre les acteurs de la contrebande. F. N. Moussaoui (2015) abonde dans le même sens dans ces travaux sur la contrebande à travers les frontières algériennes et marocaines :

> Avoir de la famille de l'autre côté de la frontière est l'assurance de profiter de cette discontinuité, en créant des liens dans l'activité informelle, et en garantissant le maintien du rythme du travail. Il y aura toujours quelqu'un pour prendre la commande, rassurer sur la qualité du produit, le dissimuler dans les locaux et hangars en cas de contrôle. Le lien familial est un gage de solidarité et de continuité des réseaux dans l'ombre de l'officiel. Ces liens s'appuient sur des alliances familiales anciennes, que la construction de la frontière dans la région n'a pas effacées (F. N. Moussaoui, 2015 : p. 120)

Outre ces canaux, une tout aussi importante part des produits de contrebande emprunte les axes routiers utilisés dans le trafic normal des marchandises mais ceux-ci sont ingénieusement dissimulés pour échapper à la vigilance des agents présents dans les nombreux postes de contrôle érigés sur ces axes. Retenons cependant que dans les espaces frontaliers, la corruption sous ses diverses formes est l'une des choses les mieux partagées dans la circulation des biens et des personnes. Ce phénomène s'est d'ailleurs accentué en période de fermeture des frontières dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19. La faculté des acteurs de la contrebande à trouver des arrangements avec les services de contrôle – qui deviennent de facto des acteurs de cette contrebande – est une ressource capitale qui fonde la prospérité dans ce milieu. G. Blundo (2011) montre que ces arrangements informels constituent de fait une des caractéristiques qu'on retrouve dans les « postes à forte densité de transactions, ceux où l'on est en contact direct avec les usagers, les postes de terrain plutôt que les postes administratifs » (G. Blundo et J-P. Olivier de Sardan, 2007 : 98). Les agents de contrôle restent d'ailleurs dépendants de ces arrangements qui leur permettent de s'autoriser un certain standing de vie et de conserver le prestige social associé à un métier comme celui de la douane au Burkina Faso.

Différents types de produits tels que les stupéfiants, l'alcool, le cyanure, les explosifs, le ciment, le carburant, etc. sont introduits sur le territoire burkinabè suivant ces *modus operandi*.

Conclusion

L'ampleur en termes de circulation et de consommation de ces produits prohibés dans les espaces frontaliers et à l'intérieur du pays indique que ces pratiques gagnent progressivement du terrain compte tenu du fait qu'elles sont partie intégrante d'une économie informelle qui est largement investie par les populations confrontées au chômage et à la précarité. Ces espaces frontaliers apparaissent le plus souvent comme des zones de non-droit en raison du déploiement inachevé de l'Etat, ce qui en définitive facilite la circulation des produits prohibés entre le Burkina et ses pays voisins. On est dans une logique de division du travail accordant à des pays comme le Togo et le Ghana, le rôle de fournisseurs du marché local tant en alcool frelaté et stupéfiants que d'autres produits prohibés comme le carburant ou les explosifs. Avec le contexte actuel de crise sécuritaire au Burkina Faso qui contribue à désarticuler l'Etat et ses services déconcentrés, la lutte contre la contrebande de produits prohibés se complexifie davantage d'autant plus que cette contrebande renferme des intérêts stratégiques pour les groupes armés terroristes et leurs intermédiaires. Face

à la mutation des réseaux de contrebandiers en intermédiaires des groupes terroristes, le Burkina Faso et ses pays côtiers qui sont plus que jamais dans le collimateur de ces groupes terroristes gagneraient à mutualiser leurs efforts de lutte contre le terrorisme et la contrebande qui l'alimente.

Références bibliographiques

AYIMPAM Sylvie, 2013, « Commerce et contrebande : les réseaux d'importation des textiles imprimés entre Brazzaville et Kinshasa », *Espaces et sociétés*, 4, 155, p. 63-77.

BLUNDO Giorgio, 2011, « Comme un ballon de foot. La gestion quotidienne des ressources humaines dans les services forestiers en Afrique de l'Ouest » : 377-394, in N. Shareika, E. Spies, P-Y. LeMeur (dir), *Auf dem Boden der Tatsachen. Festschrift für Thomas Bierschenk*. Köln, Köppe Verlag (Mainzer Beiträge zur Afrikaforschung 28)

BLUNDO Giorgio & OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2007, « La corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest » : 79-117, in G. Blundo, J-P. Olivier de Sardan (dir.), *Etat et corruption en Afrique*. Paris, Karthala

BOTTE Roger, 2002, « Économies trafiquantes et mondialisation : La voie africaine vers le ''développement'' ? », *Politique africaine*, 4, 88, p. 131-150.

BOUQUET Christian, 2003, « L'artificialité des frontières en Afrique subsaharienne. Turbulences et fermentation sur les marges », *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, 56, 222, p. 181-198.

BREDELOUP Sylvie & KOURAOGO Oumarou, 2007, « Quand la ''crise'' ivoirienne stimule les trajectoires professionnelles des transporteurs burkinabè émigrés », *Revue européenne des migrations internationales*, 23, 3, p. 133-149.

CISSAO Yacouba, 2020, « L'incivisme vu par le bas : étude de cas dans la commune de Bittou dans la province du Boulgou (Burkina Faso) », *Annales de l'Université Joseph Ki Zerbo*, Juillet, p. 1-17

COMMUNE de Pô, 2010, *Plan de développement local*, Conseil municipal

DEBRIE Jean & DE GUIO Sandrine, 2004, « Interfaces portuaires et compositions spatiales : instabilités africaines », *Autrepart*, 4, 32, p. 21-36.

DIAPOL Enda, 2007, *Les dynamiques transfrontalières en Afrique de l'ouest : analyse des potentiels d'intégration de trois pays-frontières en Afrique de l'ouest*, Paris, KARTHALA Editions.

DJOLAR Kossigari & LOMBARD Jerôme, 2022, « Les circulations transnationales au Togo en temps de la Covid-19 : Réinvention des pratiques de transport face à la contrainte », *Afrique(s) en mouvement*, 4, p. 32-43.

FONDATION Konrad Adenauer, 2022, *The jihadist threat in northern Ghana and Togo: Stocktaking and prospects for containing the expansion*, https://www.kas.de/documents/261825/16928652/The+jihadist+threat+in+northern+Ghana+and+Togo.pdf/f0c4ca27-6abd-904e-fe61-4073e805038a (Page consultée le 4 octobre 2023).

IGUE Ogunsola John, 2010, « La problématique frontalière en Afrique de l'Ouest et du Centre » : 21-50, in J. O. Igué, K. Zinsou-Klassou (dir.), *Frontières, espaces de développement partagé*. Paris, Karthala

INSD, 2020, *Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) 2019*, https://www.finances.gov.bf/fileadmin/user_upload/storage/Resultats_preliminaires_RGPH_2019.pdf (Page consultée le 7 mars 2023).

JULIEN Simon, 2011, « Le Sahel comme espace de transit des stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques », *Hérodote*, 142, p. 125-143.

LEONARD Éric, 1998, « Crise des économies de plantation et trafic de drogues en Afrique de l'Ouest : les cas ivoirien et ghanéen », *Autrepart*, nouvelle série, 8, p. 79-102.

LOMBARD Jerôme, 2019, « Métropoles, mobilités et transport : de nouvelles frontières en Afrique de l'Ouest » : 63-81, in S. Mazella, D. Perrin, *Frontières, sociétés et droit en mouvement : dynamiques et politiques migratoires de l'Europe au Sahel*, Bruylant

MOUSSAOUI Fatima Nabila, 2015, « Le trabendo ou la mondialisation par la marge », *Politique africaine*, 1, 137, p. 117-128.

MTMUSR, 2020, *Tableau de bord statistique 2020 du secteur des transports*, https://www.cns.bf/IG/pdf/tableau_de_bord_statistique_2020_du_secteur_des_transports.pdf (Page consultée le 6 septembre 2023).

OBOT Isidore Silas, 2016, *Prévention et traitement de la dépendance à la drogue en Afrique de l'Ouest, Document de référence de la WACD n° 21*, https://www.globalcommissionondrugs.org/wp-content/uploads/2017/02/Prevention-et-traitement-de-la-dependance-en-AO-2013-07-16.pdf (Page consultée le 4 novembre 2023).

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2001, « La sage-femme et le douanier. Cultures professionnelles locales et culture bureaucratique privatisée en Afrique de l'Ouest », *Autrepart*, 4, 20, p. 61-73.

ONUDC, 2018, *Rapport mondial sur les drogues 2018*, https://www.unodc.org/doc/wdr2018/WDR_2018_PressReleaseFR.PDF, (Page consultée le 16 décembre 2023).

OUEDRAOGO Paténéma Oumar, 2023, « Togo-Burkina Faso : dans l'ombre du trafic de mercure », *Sidwaya*, https://www.sidwaya.info/togo-burkina-faso-dans-lombre-du-trafic-de-mercure/ (Page consultée le 20 août 2025).

OUEDRAOGO Paténéma Oumar, 2020, « Burkina-Ville de Pô : La drogue ''gangrène'' la cité », *Sidwaya*, https://www.sidwaya.info/ville-de-po-la-drogue-gangrene%E2%80%B3-la-cite/#:~:text=La%20consommation%20de%20la%20drogue,et%20de%20production%20de%20cannabis (Page consultée le 15 septembre 2025).

PERRAS Chantal, 2016, « Les drogues et le continent africain dans le contexte de la mondialisation », *Drogues, santé et société*, 15, 1, p. 50-65.

PORTES Alejandro, CASTELLS Manuel, BENTON Lauren. A. (dir.), 1989, *The informal economy: Studies in advanced and less developed countries*. JHU Press

SAWADOGO Tiga Cheick, 2015, « Affaire des explosifs à Pô : Le véhicule retrouvé avec une partie de la cargaison, quatre personnes interpellées », *LeFaso.net*, https://lefaso.net/spip.php?article64377 (Page consultée le 15 avril 2025)

SOME Honoré Poyuor, 1989, « Les échanges entre les marchés frontaliers : le cas du Burkina Faso. Description des faits », *Séminaire CILSS/Club du Sahel sur l'espace régional*, p. 1-22

TITECA Kristof, 2012, « Tycoons and contraband: informal cross-border trade in West Nile, north-western Uganda », *Journal of Eastern African Studies*, 6, 1, p. 47-63.

WALTHER Olivier Junior, 2019, *Frontières, sécurité et développement en Afrique de l'Ouest* (No. 26). OECD Publishing, https://www.oecd-ilibrary.org/development/frontieres-securite-et-developpement-en-afrique-de-l-ouest_74a9db76-fr (Page consultée le 6 juillet 2023)

Yacouba CISSAO est Chargé de recherche en sociologie-anthropologie à l'Institut des Sciences des Sociétés du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique au Burkina Faso. Il est affilié au laboratoire GRIL (Groupe de Recherche sur les Initiaves Locales) de l'Université Joseph KI-ZERBO et au LACET (Laboratoire d'Anthropologie Comparative Engagée et Transnationale). Il est également membre de plusieurs associations savantes et réseaux de recherche tels que l'APAD (Association pour l'anthropologie du changement social et du développement), MANSA (Association des Études Mandé), Africa Multiple Cluster of Excellence-University of Bayreuth (Allemagne), Réseau international de recherche Médias, Crises de sécurité et Jeunesse au Sahel. Ses intérêts de recherche sont la gestion des conflits, la migration, les mobilités, le fait religieux, le genre, l'urbanisation, l'insécurité et les questions transfrontalières en Afrique de l'Ouest.

Yacouba CISSAO
Institut des Sciences des Sociétés (INSS)
Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)
03 BP 7047 Ouagadougou 03
cissaoyacouba@yahoo.fr

Ludovic Ouhonyioué KIBORA est Directeur de recherche en anthropologie à l'Institut des Sciences des Sociétés du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique au Burkina Faso. Il est ancien directeur de l'Institut des Sciences des Sociétés, Vice-président sortant de l'APAD (Association pour l'anthropologie du changement social et du développement), Coordinateur du LACET (Laboratoire d'Anthropologie Comparative Engagée et Transnationale) Burkina Faso, membre du MANSA (Association des Études Mandé) et de plusieurs autres associations savantes et laboratoires. Ses travaux portent sur des thématiques variées liées à l'anthropologie du changement social dont la sécurité, le déplacement forcé des populations, les savoirs endogènes et les dynamiques de transformations socio-politiques.

Ludovic Ouhonyioué KIBORA
Institut des Sciences des Sociétés (INSS)
Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)
03 BP 7047 Ouagadougou 03
kludovic@yahoo.fr